Rencontre avec l'équipe « Changeons d'air»
3 décembre 2015 (durée 1h15)

Participants : Julien Bayou, Marie Toussaint, pour l'équipe « Changeons d'air», Éric Forti, Aude Bataille, Marianne Durand pour la Cress.

En préambule, l'équipe marque son investissement pour développer l'économie sociale et solidaire sous l'angle économique. Il s'agit d'avoir une approche transversale, comme pour le développement durable. Les participants rappellent que c'est une élue verte qui a occupé le 1er mandat électif dévolu à l'ESS. Ensuite l'ESS a été intégrée au mandat du vice-président chargé du développement économique : symbole que l'ESS n'était plus considérée comme une niche.
S'appuyant sur la richesse des initiatives innovantes en Île-de-France pour une transition économique, sociale et environnementales, l'équipe EELV souhaite, entre autre, créer un fonds régional de financement participatif des alternatives économiques et citoyennes.

LES RELATIONS AVEC LE CONSEIL RÉGIONAL
Julien Bayou relève une ambivalence dans les revendications de la Cress qui souhaite à la fois une direction transversale pour les services et un élu dédié à l'ESS. Éric Forti précise l'aspiration de la Cress à disposer à la fois d'une équipe de fonctionnaires renforcée et d'une vision transversale du soutien à l'ESS dans toutes les politiques du conseil régional.
J. Bayou se demande s'il ne faudrait pas transposer la transversalité également au niveau des élus eux-mêmes. En fait, il faudrait une vice-présidence au développement économique, avec un délégué à l'ESS et une direction dédiée à l'ESS qui soit renforcée. Il est nécessaire de « booster » tous les services, pour éviter que les spécialistes financiers et juridiques ne freinent les initiatives en faveur de l'ESS. On doit trouver une articulation fine et des outils adéquats.
Marie Toussaint exprime la mobilisation de l'équipe pour que l'ESS soit intégrée à toutes les politiques publiques.

LE SCHÉMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, D'INNOVATION ET D'INTERNATIONALISATION
Le volet ESS du schéma régional doit être élaboré avec les acteurs. « On ne met pas les élus sur un piédestal », affirme J. Bayou. « La concertation n'est pas un vernis, c'est la base d'une politique saine », ajoute-t-il. Il préconise que tous les rapports commandés par le conseil régional soient mis en ligne.
Il parie sur l'effet cliquet qu'entraîne la loi du 31 juillet 2014, en imposant notamment un volet ESS dans le SRDEII.

LES MARCHÉS PUBLICS
Marie Toussaint relève le levier que représente par le schéma des achats responsables pour imposer le développement de l'ESS. Elle rappelle comment l'adjointe chargée de l'ESS à la ville de Paris, Antoinette Guhl, s'en est emparée.

L'ATELIER
Julien Bayou estime que l'Atelier est un écosystème à développer encore plus. Il partage l'analyse de la Cress sur l'ambiguïté d'une gouvernance assurée par un élu du conseil régional, son financeur majoritaire. A ce propos, il relève que d'autres organismes associés, créés après l'Atelier, comme le CFI ont tiré les enseignements de ces problèmes. Il préconise que soit signée, entre l'Atelier et le conseil régional, une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens. Ce cadrage aurait le mérite d'éloigner les élus de la gestion de la structure.
J. Bayou juge aussi important de développer les partenariats et les financements.

LES EMPLOIS-TREMPLIN
L'équipe EELV partage l'inquiétude d'Éric Forti sur le dispositif régional des emplois-tremplin.
Est également évoqué au cours de l'entretien le problème du placement des stagiaires en formation ESS, tous niveaux confondus.

LES FONDS EUROPÉENS
Les deux représentants de la liste adhèrent au constat fait par le président de la Cress sur les contraintes administratives rencontrées par les porteurs de projet sollicitant le FSE. Ils les ont subies eux-mêmes, avec leur casquette de responsables associatifs.
Marie Toussaint évoque la mutualisation des moyens pour permettre aux associations d'affronter les difficultés et les délais de financement de leurs projets.